

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 23 Janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 23 janvier, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h, salle Georges Rumen, siège, à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILLANDRE Elisabeth ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; CLEC'H Vincent ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; CONNAN Guy.



DELBU2024-01-004

Santé : Convention de prestation dans le cadre de la semaine d'information en santé mentale avec la commune de Pléhédel

Telle que définie par l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social, et [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Le bien-être mental est donc une composante essentielle de la définition de la santé que donne l'OMS. Une bonne santé mentale permet aux individus de se réaliser, de surmonter les tensions.

En 2018, un travail de diagnostic en santé mentale a été mené. L'objectif est de créer une dynamique collective avec tous les acteurs concernés par la santé mentale pour favoriser des parcours de vie sans rupture, en améliorant la prévention, l'accès aux soins et aux dispositifs en santé mentale dans les Côtes-d'Armor. La mise en œuvre du projet territorial de santé mentale (PTSM) se décline sur une période de cinq ans, à compter de sa signature (2021-2026) en lien avec le CLS du territoire.

Sur le territoire du Pays de Guingamp (Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté), les semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sont coordonnées par la mission santé du territoire et mises en œuvre par un collectif de partenaires volontaires, mobilisés par le thème annuel retenu.

Les 5 objectifs des SISM sont :

- Sensibiliser le public aux questions de santé mentale,
- Informer, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la santé mentale,
- Rassembler par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale,
- Aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale,
- Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité

Dans le cadre de la mise en œuvre des semaines d'information en santé mentale du 9 au 22 octobre 2023, la commune de Pléhédél a organisé l'action ci-dessous, en partenariat avec le CLS.

Vu l'Article L3221-2 du code de la santé publique ;

Vu la délibération DEL2021-06-097 du 1^{er} juin 2021 du conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol agglomération relative au contrat local de santé ;

Considérant le budget de cette action qui s'élève à 571€.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire à l'unanimité décide :

- De valider la participation financière de Guingamp-Paimpol agglomération à l'organisation de cette action à hauteur de 50 % des montants engagés par la commune de Pléhédél, soit 285,50 € ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention définissant les modalités de la prise en charge des dépenses engagées dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

